

Dans la Capitale

M. Geo. St. Georges, l'assistant inspecteur des licences a fait émaner un bref contre le propriétaire d'un petit magasin ou se faisait la vente de boisson sans licence aux Chaudières, ce matin.

Il y aura assemblée du Comité des Propriétés ce soir à 7.30 h. L'on est à ériger des bâtisses en briques dans la plupart des rues de la haute-ville.

Le thermomètre à 10.5 hrs. a m. marquait 70°, à 11 hrs. a m. il marquait 79°, chez Young, rue Sparks.

Les cimetières ont été visités, hier, par un très-grand nombre de personnes. M. J. B. McKenzie, encanteur, avait ce matin, dans son magasin, une tortue d'une énorme grosseur.

Une dame assez âgée est tombée en syncope sur la rue Clarence, samedi après-midi. Elle on a été quittée pour quelques légères contusions à la figure.

Le cirque Miller et Freemans sera à Ottawa mercredi. Le personnel qui arrivera demain matin séjournera au "New-Brunswick".

Les patates nouvelles se vendent 20 cts. le gallon sur le marché ce matin, et les framboises \$1.20 le seau.

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. le Dr St. Jean prend du mieux de jour en jour; il est probable qu'il sera assez rétabli pour pouvoir sortir en voiture dès demain.

La toiture de la manufacture de boîtes d'emballage de MM. Barnes & Co, a été reconverte en tôle pour plus de sûreté contre le feu.

M. Robert Hinton, du chemin Richmond a appris la fatale nouvelle que son fils aimé, M. Jos. Hinton, a été enseveli vivant dans une excavation dans la Granite Creek, Colombie Anglaise, où il travaillait à ses propres frais.

Les plus belles photographies chez J. B. Duron, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau.

Les personnes qui ont veillé tard hier soir afin de voir l'éclipse ont été déçapointées; le ciel était tellement assombri qu'il a été impossible de rien constater dans le phénomène lunaire attendu avec impatience par un si grand nombre.

Nous n'oublions pas que c'est demain matin à 8 heures que se fera le départ de pèlerinage annuel au sanctuaire de Ste Anne de Beaupré, sous la direction du Rév. M. L. N. Campeau.

Le nouveau bateau de M. Mansfield, l'Express, qui fait le trajet entre New-Edinburgh et la Pointe Gatineau a été repeint à neuf et amélioré de manière à offrir tout le confort désirable aux nombreux promeneurs qui vont chaque jour à la Gatineau.

M. Geo. St. Georges, l'assistant inspecteur des licences a fait émaner un bref contre le propriétaire d'un petit magasin ou se faisait la vente de boisson sans licence aux Chaudières, ce matin.

Il était rumeur ce matin en ville qu'une femme avait été trouvée noyée et attachée à un piquet dans la lac McKay, New-Edimbourg. La rumeur ajoute qu'on a trouvé sur le cadavre une chaîne et une montre en or; il portait aussi des marques qui font voir qu'il y a eu meurtre prémédité.

M. A. DeVarenne, du petit séminaire de Québec, était le conférencier d'hier, à la société des amis du Sacré Cœur de Jésus, section Ste Anne. Inutile de dire qu'il s'est acquitté de cette charge, avec toute l'habileté qui lui est dû.

Plusieurs jeunes gens continuent à jouer à la crosse sur la rue Clarence, entre les rues Cumberland et Dalhousie. Ce jeu qui est très dangereux pour les piétons, ne devrait pas être toléré. La police devrait y voir.

Les travaux en brique à la chapelle des congréganistes de la rue Murray sont déjà passablement avancés et la petite église y gagnera beaucoup en apparence extérieure lorsqu'ils seront terminés. On semble vouloir les pousser activement.

Hier matin, il est arrivé un déplorable accident. Une dame du nom de Louise Donaldson qui se trouvait sur le rocher qui surmonte la rue Wellington, dans le but de voir l'endroit du feu de samedi soir aux Chaudières, perdit l'équilibre et fit une chute au bas du rocher, une hauteur de 47 pieds, ce causant de très-graves blessures; on s'empressa de relever la malheureuse et de la transporter à sa résidence mais lorsqu'on arriva ce n'était déjà plus qu'un cadavre.

Depuis longtemps Madame Donaldson était sujette à des attaques nerveuses et l'on croit que c'est durant l'un de ces moments que l'infortunée a été précipitée au bas du rocher où elle se trouvait et où il n'y a aucune palissade pour prévenir les accidents.

La victime de cet accident était bien connue à Ottawa. Détail navrant, au même moment où le corps inanimé de Madame Donaldson était transporté à sa demeure, sa fille unique était à veiller au chevet de son mari M. E. P. Remon qui succombait quelques instants après, laissant ainsi une veuve éplorée en même temps qu'un orphelin.

Le défunt appartenait à la société O'Gara et Remon, avocats d'Ottawa.

Cette double fatalité a attiré à la famille les condoléances sincères de tous ses nombreux amis.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE. Lundi, 23 juillet. — En l'absence du magistrat O'Gara parti pour aller passer ses vacances à Orchard Beach, l'échevin Heney, occupe le fauteuil de la magistrature de police.

Bridget Moore, ivresse; acquittée sur promesse de prendre la tempérance. La femme Meats, même offense; acquittée sur même promesse.

Plusieurs causes de chiens sans collier légal sont aussi soumise et renvoyées. John et Margaret Prudville, deux enfants, comparissent pour avoir assailli Catherine Cold, une autre jeune enfant; cause renvoyée à mercredi.

Abraham Roy, trouvé en état de vagabondage est envoyé en prison pour y passer le mois d'août. Joseph Gallagher; s'étant un peu trop amusé, Joseph s'est gri-sé sur le marché samedi et il a été cuver son vin au poste; il est acquitté sur promesse de s'affilier à une société de Tempérance.

Robt Mills et Wm. Atkinson, ivresse et conduite de désordre; libérés après avoir passé déjà plusieurs jours en prison. Patrick Stepleton, achetant des produits des marchés avant 9 hrs. du matin samedi, pour revendre, contrairement au règlement à cet effet; \$1 d'amende et autant de frais.

DECES. Ce matin, à l'âge de 19 mois et 1 jour, Marie, Lina, enfant de M. Solomon Leveillé, de la maison Leveillé et Mathé. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père mardi le 24 courant à 2 hrs. P. m. No. 56 rue Daly, pour l'église Saint-Joseph et de la au cimetière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRANDE VENTE SEMI-ANUELLE AU COMPTANT D'UN SURPLUS DE STOCK DURANT CE MOIS BRYSON, GRAHAM & CIE

Table listing various clothing items and their prices, including Bon coton jaune, Indiennes, Grand assortiment, BONS COTONS BLANCS, Lainages pesants, Meilleur shirting, 30 pouces, Nappes, Cachemires noirs, Tweed pesant tres-fort, Pantalons en tweed pour hommes.

ET 300 PAIRES DE COUVERTES BLANCHES, TOUT LAINE, ACHETÉES EN JOB VALANT \$4.00 POUR \$2.25.

BRYSON, GRAHAM & CIE., Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

Advertisement for G. GRATTON, Propriétaire, 68, Rue Queen, Ottawa. Lists various goods like Potins, Roules, Vaiselles, etc.

Advertisement for GEORGE PHILBERT, Peintre d'enseignes et de Maisons. Lists services like décoration de salons, peintures à fresques, etc.

Advertisement for 'CANADA' JOURNAL QUOTIDIEN ET HERDOMADAIRE BUREAUX 414, 416 RUE SUSSEX. ATELIERS 116, RUE ST PATRICE OTTAWA.

Advertisement for H. & I. LAYEUX, TAILLEURS DE PIERRE. Carrière de Pierre de Taille, à Macouane et Chauv. Lists services like Carrière de Pierre de Taille, à Macouane et Chauv.

Advertisement for AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS. Les personnes qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner le demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixés par le gouverneur en Conseil.

Advertisement for AVOIS RELATIFS AUX PASSEPORTS. Les personnes qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner le demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixés par le gouverneur en Conseil.

FEUILLETON DU "CANADA"

LE CONDAMNE A MORT

PREMIERE PARTIE IX

Dans la journée, la mère Lauriot avait fait une nouvelle tentative pour parler à son fils, mais elle avait été repoussée de partout. Comme elle n'avait pas vu le juge d'instruction et son greffier, comme elle était repartie avant que M. de Valtemare n'ait signé l'ordonnance de non-lieu, elle ignorait que le boucher fut sur le point d'être mis en liberté.

Nabote, depuis que sa mère était revenue, n'avait pas osé l'interroger. Elle voyait bien, à son visage défait, à ses yeux qui brillaient, encore plus ardents que d'habitude, qu'elle avait échoué.

Elle se laissa glisser de sa chaise et se tenant aux meubles, tant la pauvrette avait de peine à marcher, gagna son cabinet. Sur le seuil, au moment d'ouvrir la porte, elle s'arrêta, et se tourna vers sa mère et pourtant demanda: — Alors vous ne l'avez pas vu ?

— Non. Il n'est pas venu me laisser entrer dans la prison... — Et vous n'avez rien appris ? — Non. — Rien... je te l'aurais répété... — Bonne nuit, ma mère ! dit Nabote avec un effort... — Bonne nuit, L. — Dors bien... Veux tu que je t'aide à te déshabiller ?

— Non, je ne me couche pas encore. Elle poussa la porte vitrée, qui séparait son cabinet de l'arrière-boutique, mais tout à coup elle s'arrêta une seconde fois. En même temps la vieille Lauriot s'était levée par un mouvement brusque.

On venait de frapper violemment à la porte de la rue. — Qui est-ce ? murmura la vieille avec terreur. Elles attendirent le cœur battant avec force. On frappa de nouveau, plus fort. à coups redoublés. La vieille passa dans la boutique. — Qui est là ? demanda-t-elle tremblante...

Le boucher prit Nabote dans ses bras, docilement, la porta dans son cabinet et l'embrassa. — Couche-toi, petite sœur, et dors bien ! dit-il. Il sortit, ferma la porte et se trouva seul avec sa mère. — Venez, fit-il, nous avons à causer.

Sa grosse voix enrouée tremblait. La vieille le suivit sans mot dire. Elle avait mis une chandelle neuve dans le chandelier. Elle prit celui-ci et monta au premier étage derrière son fils. Là était la chambre du boucher. Ils y entrèrent. La vieille posa la chandelle sur une table et se laissa choir sur une chaise de paille, en regardant Lauriot avec une terreur indicible. Ses dents claquaient.

— Maintenant, causons ! dit le jeune homme d'une voix altérée. Méronval était dans le jardin, aux aguets, avec ses agents semés aux alentours de la maison. Il avait attendu à la gare de Meudon et l'avait suivi jusqu'à la rue des Princes. Quand le jeune homme entra dans la boutique, il le quitta pour regagner son poste accoutumé. Il remarqua donc bien vite que la fenêtre de la chambre de Lauriot, au premier étage, s'était éclairée tout à coup, et bien qu'il ne put rien distinguer de ce qui se passait au dedans, il devina que peut-être il lui serait utile de jeter un coup d'œil de ce côté-là.

Ce qui le confirma bientôt dans cette idée, c'est qu'il aperçut la silhouette de la mère Lauriot et celle du boucher traverser la trouée lumineuse de la fenêtre. — Diab ! il va y avoir une explication... coûte que coûte il faut que je l'entende... Comment faire ?

Il jeta un coup d'œil autour de lui. Dans le jardin, point d'arbres, à part de deux ou trois petits pruniers, qui ne l'eussent pas caché suffisamment. Pour arriver au niveau de la chambre, il n'y avait de possible que le toit de l'abattoir. Celui-ci n'était pas très haut. L'ascension était facile. Les aristotèles qui tapissaient le mur devaient l'aider dans le cas où il ne trouverait pas d'échelles.

Et en effet il n'en trouva point. Alors l'agent, silencieusement, grimpa. Comme le mur dont il faisait l'ascension avait sa façade tournée vers le Champ-Loiseau, Méronval ne craignait pas d'être vu. Une fois sur le toit, il se coucha de son long dans les poils de moquette brune qui poussaient là, et sa tête seule émergeant de la crete plongea dans la chambre de Lauriot. Il avait bien calculé. Un instant après, il arrivait à son po te et avançait la tête, avec mille précautions, pour voir de l'autre côté.

Vertical text on the far right edge of the page, including various notices and advertisements.